

Le Parlement veut élargir la dimension urbaine des textes “Fonds structurels”



Parlement européen a adopté à une large majorité le rapport de Jean-Marie Beaupuy (UDF, France) sur la dimension urbaine dans le contexte de l'élargissement. Ce faisant, il a saisi l'opportunité du retard pris dans l'adoption des Perspectives financières 2007-2013 pour inviter le Conseil et la Commission à infléchir les règlements en préparation sur les Fonds structurels en vue de renforcer l'intervention du FEDER, du FSE et du FC au profit de la politique de la ville en Europe. 78% de la population de l'UE vit en ville et cette dimension urbaine des sociétés s'est encore accentuée dans l'Europe élargie. Si le Traité ne confère pas compétence spécifique à l'Union en matière de politique urbaine, dès 1994 - avec le premier programme Urban - cette problématique a été reconnue du point de vue financier et réglementaire. Commentaire. "A la faveur de la renégociation des règlements liés aux Fonds structurels, la dimension urbaine doit être mieux prise en compte", a déclaré M. Beaupuy à l'issue du vote. "La Commission doit s'orienter vers une application horizontale de la dimension urbaine et vers une coordination de ses services qui travaillent directement ou indirectement sur les questions urbaines sous forme de la création d'une task-force interservices qui se ferait l'écho de l'Intergroupe Urban-logement que j'ai l'honneur de présider au Parlement", a-t-il conclu.
